

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/043/2008 – ÉFAI
6 mars 2008

Informations complémentaires sur l'AU 137/07 (MDE 13/068/2007, 7 juin 2007) et ses mises à jour (MDE 13/106/2007, 23 août 2007 ; MDE 13/019/2008, 30 janvier 2008) - **Craintes de torture ou de mauvais traitements / Prisonniers d'opinion présumés**

IRAN **Said Metinpour (h), journaliste, militant en faveur des droits culturels de la minorité azérie**
Elirza Metinpour (h), son frère

Les prisonniers d'opinion Said et Elirza Metinpour ont été libérés sous caution le 27 février. Ils sont rentrés chez eux, auprès de leur famille, à Zenjan. Les cautions de Said et Elirza Metinpour, de montants respectifs de 5 milliards de rials (environ 360 000 euros) et d'un milliard de rials (environ 72 000 euros), ont été payées sous forme d'actes de propriété.

Said Metinpour avait été arrêté le 25 mai 2007 à Zenjan, dans le nord-ouest de l'Iran. Il avait ensuite été conduit à la section 209 de la prison d'Evin, où on l'a torturé pour lui arracher des « aveux ». Son frère Elirza avait été appréhendé le 28 août 2007. Il a lui aussi été victime d'actes de torture à la prison d'Evin. Ni l'un ni l'autre n'a été formellement inculpé à la connaissance d'Amnesty International.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.